



**L A M U T U E L L E**

Association Mutuelle des Fonctionnaires Internationaux  
de l'Office des Nations Unies et Agences Spécialisées

Genève, le 10 novembre 2010

Chers Membres,

A l'approche de la fin de l'année 2010 nous souhaiterions vous informer de quelques modifications qui vont être effectives prochainement :

**1. Baisse significative du taux d'intérêt sur le compte courant en CHF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :**

Suite à la forte baisse enregistrée depuis plusieurs années par les taux d'intérêt en CHF, et compte tenu du niveau de rémunération obtenu des banques qui est extrêmement faible et même parfois nulle, il est nécessaire d'adapter le taux d'intérêt proposé à nos membres sur le compte courant en CHF à la situation actuelle des marchés financiers. C'est pour cette raison qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le taux d'intérêt proposé sur le compte courant en CHF sera réduit de 0.50% à 0.20%. Le Conseil d'administration se réserve la possibilité de réduire encore ce taux si la situation financière devait perdurer et le nécessiter.

Pour rappel, le compte courant correspond à des avoirs à vue, ou disponible, que notre Mutuelle place à court terme. Le mode de rémunération est donc différent de celui du compte de dépôts en CHF, qui lui correspond à des avoirs placés à moyen ou long terme.

**2. Augmentation des tarifs des transports publics dès le 12 décembre 2010 :**

Les prix des transports publics vont sensiblement augmenter à compter du 12 décembre 2010. Les partenaires de notre plan de mobilité vont ainsi répercuter cette hausse sur les tarifs que nous proposons actuellement à nos membres, mais ceux-ci paieront toujours un prix inférieur à celui pratiqué directement par nos partenaires pour autant qu'ils achètent leurs abonnements par notre intermédiaire. Pour ceux et celles qui hésitent à convertir un abonnement mensuel en abonnement annuel, ou à prendre tout simplement un abonnement annuel pour les transports publics, cette prochaine hausse motivera peut-être leur décision. Nous attirons l'attention de nos membres sur le fait que s'ils désirent commander ou renouveler un abonnement avant l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification, il est impératif que nous recevions les commandes d'abonnements au plus tard le 26 novembre 2010 sachant que le processus peut prendre jusqu'à 3 semaines.

En ce qui concerne les tarifs Unireso<sup>®</sup>, nous avons déjà été informés de leur prochaine hausse, mais celle-ci est en suspens jusqu'au 20 novembre 2010, date à laquelle la décision définitive devrait être prise.

**3. Lancement d'une nouvelle version du site internet de la Mutuelle :**

Une nouvelle version plus complète de notre site internet vous sera proposée prochainement. Les membres qui ne bénéficient pas encore d'un accès sécurisé peuvent en faire la demande afin de pouvoir consulter leur(s) compte(s) en ligne, télécharger les relevés et rapports annuels, effectuer des virements sur un de leur(s) compte(s) bancaire(s) en bénéficiant d'une diminution du préavis de retrait, etc.

Pour terminer, nous vous rappelons l'objectif du Conseil d'administration de renforcer significativement la réserve statutaire de la Mutuelle au cours des prochaines années. La situation économique et financière difficile, que nous traversons depuis quelques années, nous a fait prendre conscience qu'il était indispensable d'augmenter ce poste afin de minimiser le risque en cas de problème majeur, les avoirs de nos membres ne bénéficiant d'aucune garantie. Le résultat de l'année 2010 tiendra donc compte d'une augmentation importante de cette réserve.

Les membres du Conseil d'administration